

DÉCISION

QUÉBEC

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

D-2024-014	R-4213-2022	21 février 2024
Phase 2		

PRÉSENTS

Esther Falardeau
Louise Rozon
Simon Turmel
Régisseurs

Énergir, s.e.c.
Demanderesse

et

Intervenants dont les noms apparaissent ci-après

Décision sur la demande d'approbation de la caractéristique de durée du contrat d'achat de gaz de source renouvelable conclu avec WM Québec inc.

Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c., à compter du 1^{er} octobre 2023